

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire n°24S0018 - Travaux de rénovation de la Façade de l'Hôtel de ville de Villeneuve d'Ascq- lot 2

N° : VA_DEC2024_344
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article R 2123-1 du Code de la Commande Publique
Vu la commission des marchés du 23 mai 2024

décisions

De conclure

Le lot 02 "Ravalement de façade" du marché "travaux de rénovation des façades de l'Hôtel de Ville de Villeneuve d'Ascq" avec la société " SARL DUPRIEZ NAQUART située à DOUCHY LES MINES pour un montant HT de 95 312 €.

Le délai prévisionnel d'exécution est le suivant :

Lot 2 : (Démarrage mi-juin 2024)

Délais de préparation : 3 semaines

Délais de travaux : 4 semaines

Réception des travaux : Fin juillet 2024

Imputation budgétaire : 2313 020 2200 BUHDVI

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 4 juin 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-203575-AU-1-1
Date AR Préfecture : mercredi 5 juin 2024